

Bulletin d'inscription

Vendredi 16 Mai 2025

De 9H à 12H & de 13H30 à 17H :

**La notion de consentement dans la
définition des violences sexuelles.**

Formation dispensée par :

Maître Loïc PAREIN, de l'Ordre des Avocats VAUDOIS,
Maître Georges RIMONDI, Maître Cédric HUISSOUD, Maître
Yvan GROBEL, Maître Laetitia VOISIN & Monsieur le Bâtonnier
Pierre-Olivier SIMOND de l'Ordre des Avocats du Barreau de THONON-
LES-BAINS, DU LÉMAN & DU GENEVOIS.

Avec la participation de :

- Madame la Députée Véronique RIOTTON (proposition de loi du 21 janvier 2025 visant à modifier la définition pénale du viol et des agressions sexuelles)
- Madame Clara ACHOUR, requérante devant le CEDEH (Maître SPINOSI, avocat à la Cour de Cassation)

Maître

Cette formation sera validée par 6 heures 30 de formation continue

La formation se déroulera

**Au centre de convention d'ARCHAMPS (480 Rue Ricard Drew
74160 ARCHAMPS)**

**Formation payante au tarif unique de 140 €uros (formation +
petit-déjeuner + repas du midi).**

(à régler par chèque ou virement IBAN : FR76 3000 3035 7600 0500 1211 019)

Merci de retourner le présent bulletin d'inscription par mail pour valider votre inscription